

## ISOLATIE



### PRIMES ÉNERGIE POUR BRUXELLES

Les primes énergie sont ouvertes au bénéfice de toute personne physique ou morale à qui les études/travaux sur un bâtiment implanté en Région de Bruxelles Capitale sont facturés.

Tous les travaux, éligibles à l'octroi d'une prime énergie, doivent être entièrement réalisés par un entrepreneur inscrit à la Banque Carrefour des Entreprises (BCE), assujetti à la TVA et disposant de l'accès réglementé à la profession.

La prime peut être augmentée en fonction de la catégorie à laquelle vous appartenez. La catégorie A est la catégorie par défaut.

Pour tous les détails et conditions, consultez [https:// environnement.brussels](https://environnement.brussels)

Isolation	Conditions pour la prime	Prime catégorie A
<b>Toiture plate, toiture inclinée et sol du grenier non aménageable</b>	Coefficient de résistance thermique R : minimum 4,0 m <sup>2</sup> K/W Pare-vapeur ou frein-vapeur	20,00 €/m <sup>2</sup>
	Bonus isolant naturel	10,00 €/m <sup>2</sup>
<b>Mur par l'extérieur</b>	Coefficient de résistance thermique R : minimum 3,5 m <sup>2</sup> K/W La prime est plafonnée à 50 % de la facture	55,00 €/m <sup>2</sup>
	Bonus isolant naturel	10,00 €/m <sup>2</sup>
<b>Mur par la coulisse</b>	Coefficient de résistance thermique R : minimum 1,0 m <sup>2</sup> K/W La prime est plafonnée à 50 % de la facture	8,00 €/m <sup>2</sup>
	Bonus isolant naturel	10,00 €/m <sup>2</sup>
<b>Mur par l'intérieur</b>	Coefficient de résistance thermique R : minimum 2,0 m <sup>2</sup> K/W La prime est plafonnée à 50 % de la facture	20,00 €/m <sup>2</sup>
	Bonus isolant naturel	10,00 €/m <sup>2</sup>
<b>Sol</b>	Coefficient de résistance thermique R : minimum 2,0 m <sup>2</sup> K/W	20,00 €/m <sup>2</sup>
	Bonus isolant naturel	10,00 €/m <sup>2</sup>

#### Questions ?

Pour plus d'informations sur les matériaux d'isolation, veuillez contacter nos spécialistes de l'isolation:

**Gert Coun** [gc@andrecelis.be](mailto:gc@andrecelis.be) | 016 79 03 36

**Daan Van Der Schoot** [dva@andrecelis.be](mailto:dva@andrecelis.be) | 016 62 97 29